

Fiche de poste Répit – Bulle d'air

Intitulé de l'emploi : Relayeurs Bulle d'air

Définition

Cet emploi s'exerce auprès des personnes âgées/handicapées en perte d'autonomie. Le relayeur effectue les différents services attendus par les personnes auprès desquelles il (elle) intervient pour concourir à leur maintien à domicile et leur faciliter la vie quotidienne. Ces services peuvent être de diverses natures :

- réalisation de leurs tâches domestiques (entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas),
- assistance pour les actes qui les concernent personnellement (leur hygiène corporelle, leur alimentation, leurs déplacements),
- participation à la vie sociale

Activités et Tâches

AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE

- aide à la toilette et aux changes, à l'habillage et au déshabillage,
- aide aux déplacements et à la mobilisation, notamment lors du lever et du coucher
- aide à la prise des repas
- aide à la réalisation des courses ou démarches administratives

TACHES DOMESTIQUES

- entretien du logement
- entretien du linge : lavage, repassage, rangement
- préparation des repas

PARTICIPATION A LA VIE SOCIALE

- stimulation cognitive, motrice et sensorielle
- jeux, loisirs, sorties...

Compétences

COMPETENCES TECHNIQUES :

- mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'aide à la toilette et à l'habillage, aux déplacements, à l'alimentation, en fonction du bénéficiaire et de sa difficulté.
- mettre en oeuvre les techniques et gestes professionnels appropriés dans l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas et des courses
- connaître les principales pathologies du vieillissement et du handicap, et leurs symptômes
- respecter les règles de base en matière de diététique et de régimes alimentaires en lien avec les différentes pathologies chroniques

- connaître les gestes des premiers secours

COMPETENCES TRANSVERSES

- savoir organiser son temps d'intervention, et adapter son activité en fonction de la personne, de ses habitudes, de ses attentes
- être attentif à assurer systématiquement la sécurité des personnes prises en charge
- être capable de rendre compte de son intervention

COMPETENCES RELATIONNELLES :

- être capable d'intervenir dans le respect de la personne, de son intégrité, et de son intimité
- être capable de créer une relation de confiance, pour contribuer à l'autonomie physique, sociale et intellectuelle des personnes
- savoir faire face aux situations d'urgence et gérer les situations de conflit ou de tension

AUTONOMIE

- L'aide à domicile assure ses fonctions de façon autonome, et doit s'adapter à des contextes familiaux différents. Il (elle) adopte une posture professionnelle, met en place des relations interpersonnelles de qualité avec les bénéficiaires des services, et mobilise des techniques précises. Il (elle) organise son travail en étant vigilant aux règles de prévention et de sécurité. Il (elle) doit être capable de tracer par écrit son intervention, afin de s'articuler avec les autres professionnels assurant une prise en charge à domicile.

RESPONSABILITE

- Comme il intervient seul, le relayeur doit faire preuve d'une vigilance permanente pour apprécier les situations, détecter d'éventuels risques potentiels, et les signaler dans les plus brefs délais à l'interlocuteur ad hoc.
- Il doit être capable de faire face rapidement et de façon pertinente à des situations d'urgence (accidents, problèmes de santé soudains, etc.), en sollicitant le bon relais.
- Le relayeur rend compte de son activité aux personnes et à leurs familles, et fait remonter toutes les informations nécessaires à sa hiérarchie ou aux relais appropriés.

<h3>Moyens mis à disposition</h3>
--

- matériel et produits d'entretien disponibles au domicile des personnes
- matériel médicalisé éventuellement présent au domicile des personnes
- cahier de liaison, permettant de tracer le contenu et les difficultés éventuelles rencontrées lors des interventions

Appui à la mise en oeuvre

- **Positionnement hiérarchique** : le particulier employeur
- **Encadrement** : Responsable d'équipe
- **Relations fonctionnelles** : le relayeur peut être amené à intervenir en complémentarité avec d'autres professionnels, appartenant à la même structure employeuse ou extérieurs à celle-ci.

- **Niveau d'intégration dans une équipe** : le relayeur travaille en général seul au domicile des personnes.

Temps de travail estimé

Le relayeur intervient dans le cadre de la convention collective nationale des salariés du particulier employeur. Ses interventions peuvent aller **de 3 heures jusqu'à plusieurs jours** consécutifs. Les heures sont de plusieurs types : travail effectif, présence responsable, présence de nuit.

Qualifications possibles

Inventaire des qualifications possibles pour exercer le poste visé

➤ **Education nationale :**

Niveau V

- CAP assistant(e) technique en milieu familial et collectif
- CAPA option Services en milieu rural
- BEP Carrières sanitaires et sociales
- BEPA option Services, spécialité Service aux personnes
- MC Aide à domicile

Niveau IV

Bac professionnel « Services de proximité et vie locale »

➤ **Ministère du travail**

Niveau V

- Assistant(e) de vie aux familles

➤ **Délégation générale de l'action sociale**

Niveau V

- DEAVS : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
- DEAF : Diplôme d'Etat d'Assistant Familial
- Assistant gérontologique